



Le patronyme Roy, le nom de famille au premier rang dans Bellechasse



par Sylvie Corriveau,
vice-présidente
Société historique de Bellechasse

En Bellechasse, le patronyme Roy est le nom de famille le plus important pour le nombre de ses descendants. Le 20 septembre prochain à Saint-Vallier, berceau de la descendance de Nicolas Leroy et de Jeanne Lelièvre, se tiendra le 31^e rassemblement annuel de l'Association des familles Roy d'Amérique. Un rendez-vous auquel participera des Roy d'ici mais également une délégation française et des cousins et cousines hors-Québec.

Au Québec, il y aurait vingt-cinq (25) familles souches Roy selon l'Association des familles Roy d'Amérique. Une étude sur les noms de familles produite en 2006 par Louis Duchesne pour l'Institut de la statistique du Québec révèle qu'en Bellechasse, le patronyme Roy vient au premier rang pour le nombre de personnes qui portent ce nom de famille. En Bellechasse, c'est Nicolas Leroy et Jeanne Lelièvre qui sont à l'origine de la plupart des familles Roy, ayant donné naissance à dix (10) enfants, dont sept (7) fils. Si en Bellechasse on retrouve la plus grande concentration de personnes portant le nom de Roy, ce patronyme est aussi présent dans toutes les provinces du Canada et dans plusieurs états de la côte Est des États-Unis.

Nicolas Leroy et Jeanne Lelièvre originaires de la Normandie

Nicolas Leroy est baptisé le 25 mai 1639 à l'église Saint-Rémy-de-Dieppe en Normandie. Il est le fils de Louis Leroy et d'Anne Lemaistre. Jeanne Lelièvre est née à Honfleur le 22 mars 1634 et elle est la fille de Guillaume Lelièvre et de Judith Riquier. Nicolas, 19 ans, épouse Jeanne, 23 ans, vers 1658 en Normandie. En France, ils font baptiser leur premier enfant Louis à Saint-Rémy le 26 novembre 1658 et Nicolas, le second, le 24 mars 1661.

Le 21 juin 1661, à bord du navire du Capitaine Laurent Poulet, ils s'embarquent pour la Nouvelle-France avec leurs deux enfants, Louis, deux ans et demi, et Nicolas, qui a à peine trois mois.

Un voyage périlleux

Bien que Nicolas Leroy, un bourgeois de Dieppe, sache écrire et signer son nom, aucun journal de bord n'a été retrouvé de leur traversée. On ne connaît donc pas les circonstances de leur voyage. Avec deux enfants en bas âge, un manque total d'hygiène et de confort, la promiscuité des voyageurs et de l'équipage, le mal de mer et les conditions climatiques, Nicolas et Jeanne ont eu certainement bien des préoccupations au cours de leur voyage.

Après plus de deux longs mois de traversée en mer, le 22 août 1661, le couple et leurs enfants arrivent enfin dans le nouveau monde,

accueillis par Guillaume Lelièvre, père de Jeanne, qui habite déjà au pays depuis environ trois ans. Le choix du couple Leroy à venir s'établir au pays s'explique sans doute par le fait que le père de Jeanne y possédait une concession sur la Côte-de-Beaupré et leur avait vanté les avantages de venir s'y installer.

Avant que Nicolas puisse obtenir une terre, il doit travailler comme engagé chez Guillaume Couillard durant trois ans, condition pour obtenir une terre à cultiver. C'est dans la seigneurie de Beaupré, le 16 octobre 1663 au greffe du notaire Guillaume Audouard, qu'un acte par lequel Marie-Guillemette Hébert, veuve de Guillaume Couillard, cède à Nicolas Leroy une terre de deux arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent, sur une lieue et demie de profondeur.

La vie paisible des Leroy assombrie par deux événements tragiques

Nicolas et Jeanne cultivent cette terre durant plus d'une quinzaine d'années et y donnent naissance à huit autres enfants: Noël (1662-1731), Marie-Jeanne (1664-1751), Guillaume (1667-1743), Anne (1668-1670), Jean (1669-1670) et Elisabeth (1671-?), Jean (1674-1742). Le cadet, Jean-Baptiste quant à lui est né (1678-1743) dans la seigneurie de La Durantaye sur la Rive-Sud.

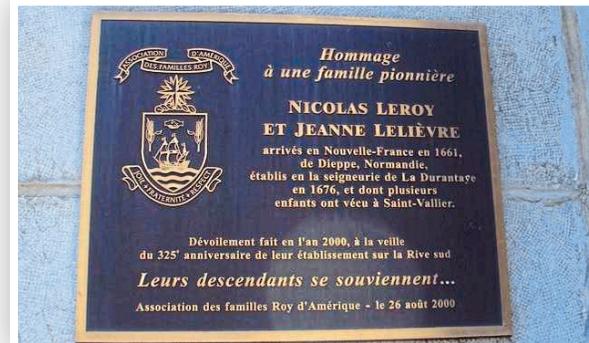
La famille Leroy est à l'aise. Le recensement de 1666 mentionne le nom de Jean Brière, comme engagé domestique. En plus de cultiver sa terre, Nicolas est «poigneure», c'est-à-dire garde-pêche et garde-chasse; il surveille les braconniers. Il possède désormais sept arpents et quatre bêtes. Mais en 1669 et 1670, le malheur frappe les Leroy de la Côte-de-Beaupré.

Un viol ignoble

En 1669, Jacques Nourry, un célibataire de 29 ans, troisième voisin des Leroy est accusé et reconnu coupable du viol de Marie-Jeanne, alors âgée de seulement quatre ans et demi. Les parents portent plainte pour cet acte ignoble. Suite au rapport de trois chirurgiens, le procureur général du Roi remet ses conclusions au Conseil Souverain. Le verdict déclare Jacques Nourry coupable. Il sera pendu et son corps enterré hors d'un cimetière. À titre de réparation, il doit verser trois cents livres à sa victime qui lui servira de dot ainsi qu'un cent livres d'amende divisée en tiers à l'hôpital, au Conseil et aux frais du procès. Le reste de ses biens est concédé au seigneur haut justicier.

Perte de deux enfants Leroy dans un incendie

Le malheur s'acharne sur la famille Leroy. Le 6 juillet de l'année suivante, deux jeunes enfants périssent dans l'incendie de leur maison. Anne n'a que 29 mois et Jean, neuf mois, est retrouvé dans les débris huit jours plus tard. Son petit corps calciné a été difficile à retrouver.



Plaque commémorative inaugurée en 2018 sur la façade de l'église de Saint-Vallier par l'Association des familles Roy d'Amérique.

Crédit Photo: Gilles Lavoie

Ces deux drames bouleversent la famille Leroy. La Côte-de-Beaupré leur rappelle trop de mauvais souvenirs. En 1677, ils vendent la concession de leurs biens et leur terre à des voisins. En canot avec leur sept enfants, Nicolas et Jeanne contourner l'île d'Orléans, traversent le fleuve et se dirigent vers la seigneurie de La Durantaye, aujourd'hui Saint-Vallier.

Sur les terres du seigneur Olivier Morel de La Durantaye

Vers 1677, la famille Leroy-Lelièvre s'installe dans la seigneurie de La Durantaye. Le seigneur Olivier Morel de La Durantaye concède à Nicolas 6 arpents de largeur, sur le bord du Saint-Laurent.

On raconte que Nicolas Leroy fut nommé fermier officiel des terres d'Olivier Morel de La Durantaye. En 1686, le seigneur Morel prolonge son contrat de concession de cinq ans. Toutefois, Nicolas ne terminera pas son contrat. Dans un passage du contrat suivant, on peut affirmer que Nicolas était décédé en date du 3 novembre 1688, sans acte de sépulture car son corps n'a jamais été retrouvé. C'est dans l'acte de mariage de son fils Nicolas à Sainte-Famille le 11 novembre 1686 qu'on apprend que Nicolas est absent et dans le contrat du 3 novembre 1688, on mentionne que les propriétaires sont Jeanne Lelièvre et Nicolas, fils.

La veuve Leroy se remarie en secondes noces à Beaumont le 8 février 1691 à François Mollinet. Elle est décédée à l'âge vénérable de 93 ans et 9 mois le 11 janvier 1728. Elle est inhumée dans le cimetière de Saint-Vallier.

Pour s'inscrire au rassemblement des Roy qui se tiendra à Saint-Vallier le 20 septembre prochain, vous pouvez consulter le site web: www.famillesroy.org

ABONNEZ-VOUS À LA REVUE AU FIL DES ANS

Au fil des ans

REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

Au fil des ans... abonnez-vous!
L'histoire et le patrimoine de Bellechasse vous intéressent!

La Société historique de Bellechasse publie trois éditions par année, en avril, en août et en décembre. Par votre abonnement à la revue, vous devenez membre de la SHB et contribuez à lui permettre de poursuivre ses missions qui sont de faire connaître l'histoire de la région, promouvoir ses attraits culturels et touristiques et de développer le sens d'appartenance de la population. Il en coûte 35 \$ par année ou 60 \$ pour deux ans.

Pour vous abonner, vous pouvez vous inscrire sur le site Internet de la SHB <https://shbellechasse.com>. Les transactions en ligne sont sécurisées.



193 DIEPPE. — Panorama du Port pris de l'Église Saint-Jacques. — LL.

Carte postale ancienne. Panorama du port de Dieppe pris de l'église Saint-Jacques. Crédit photo: Courtoisie Réjean Roy.



Beaumont, juillet 1913: Sifroid Roy pose devant la maison presque bicentenaire construite pour son ancêtre. Dans ses bras, sa fille Yvette (2 ans). Suivent Thérèse (5 ans), sa femme Joséphine Sylvain, Marie-Rose (9 ans) et la mère de Sifroid, Rose Turgeon. Rosaire, le seul de ses fils survivants, ne naîtra qu'en 1916.

Courtoisie de l'Association des Roy d'Amérique.